



# VEST'IMMO

Gestion locative et Syndic

## Liste des documents à remettre pour un dossier de location.

Dossier relatif au(x) locataire(s) - en cas de plusieurs locataires, les pièces sont à fournir pour chacun des candidats

➤ **Justificatif d'identité** : *(un justificatif parmi les pièces suivantes)*

- Carte d'identité française ou étrangère (avec photo)
- Passeport français ou étranger (avec photo)
- Permis de conduire français ou étranger (avec photo)
- Carte de séjour temporaire
- Carte de résident
- Carte de ressortissant d'un État membre de l'UE: UE : Union européenne ou de l'EEE: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède

➤ **Justificatif de domicile** : *(un justificatif parmi les pièces suivantes)*

- 3 dernières quittances de loyer ou, si nécessaire, une attestation du précédent propriétaire (ou de son mandataire) indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant indiquant que le candidat à la location réside à son domicile
- Attestation d'élection de domicile
- Dernier avis de taxe foncière ou, si nécessaire, titre de propriété de la résidence principale

➤ **Justificatif de situation professionnelle** : *(plusieurs justificatifs parmi les pièces suivantes pourront être nécessaire à l'étude du dossier)*

- Contrat de travail ou de stage ou, si nécessaire, attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et, si nécessaire, la durée de la période d'essai
- Carte d'étudiant ou certificat de scolarité pour l'année en cours
- Copie de la carte professionnelle (profession libérale)
- Copie du certificat d'identification de l'Insee: Insee : Institut national de la statistique et des études économiques comportant les numéros d'identification (travailleur indépendant)
- Extrait D1 original du registre des métiers de moins de 3 mois (artisan)
- Extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés de moins de 3 mois (entreprise commerciale)
- Toute pièce récente attestant de l'activité professionnelle (autres cas)

➤ **Justificatif de ressources :** *(plusieurs justificatifs parmi les pièces suivantes pourront être nécessaire à l'étude du dossier)*

- 3 derniers bulletins de salaires
- Justificatif de versement des indemnités de stage
- 2 derniers bilans comptables ou, si nécessaire, attestation des ressources pour l'exercice en cours délivrés par un comptable (non-salarié)
- Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des 3 derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits établis par l'organisme payeur (caisse de retraite, Caf: Caf : Caisse d'allocations familiales...)
- Titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière
- Avis d'attribution de bourse (étudiant boursier)
- Justification de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers
- Attestation de simulation pour les aides au logement établie par la Caf: Caf : Caisse d'allocations familiales ou par la MSA: MSA : Mutualité sociale agricole ou par le locataire
- Dernier ou avant-dernier avis d'imposition ou de non-imposition.  
Lorsque tout ou partie des revenus perçus n'a pas été imposé en France, il faut fournir le dernier ou avant-dernier document équivalent fait par l'administration fiscale de l'État ou territoire concerné.

Le locataire peut fournir une copie du document original. Toutefois, VEST'IMMO a le droit d'exiger la présentation de l'original. Le document doit être rédigé ou traduit en français, les montants inscrits doivent être convertis en euros.

## Dossier relatif au(x) garant(s) (si concerné) - en cas de plusieurs garants, les pièces sont à fournir pour chacun des candidats

➤ **Justificatif d'identité :** *(un justificatif parmi les pièces suivantes)*

- Carte d'identité française ou étrangère (avec photo)
- Passeport française ou étranger (avec photo)
- Permis de conduire français ou étranger (avec photo)

➤ **Justificatif de domicile :** *(un justificatif parmi les pièces suivantes)*

- Dernière quittance de loyer
- Facture d'eau, de gaz ou d'électricité de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance logement de moins de 3 mois
- Dernier avis de taxe foncière ou, si nécessaire, titre de propriété de la résidence principale

➤ **Justificatif de situation professionnelle :** *(plusieurs justificatifs parmi les pièces suivantes pourront être nécessaire à l'étude du dossier)*

- Contrat de travail ou de stage ou, si nécessaire, attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et si nécessaire la durée de la période d'essai
- Copie de la carte professionnelle (profession libérale)
- Copie du certificat d'identification de l'Insee: Insee : Institut national de la statistique et des études économiques comportant les numéros d'identification (travailleur indépendant)

- Extrait D1 original du registre des métiers de moins de 3 mois (artisan)
- Extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés de moins de 3 mois (entreprises commerciale)
- Toute pièce récente attestant de l'activité professionnelle (autres cas)
- **Justificatif de ressources :** *(plusieurs justificatifs parmi les pièces suivantes pourront être nécessaire à l'étude du dossier)*
  - 3 derniers bulletins de salaires
  - 2 derniers bilans ou, si nécessaire, attestation des ressources pour l'exercice en cours délivrés par un comptable (non-salariés)
  - Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des 3 derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits établis par l'organisme payeur
  - Titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière
  - Justification de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers
  - Dernier avis d'imposition ou de non-imposition  
Lorsque tout ou partie des revenus perçus n'a pas été imposé en France, il faut fournir le dernier ou avant-dernier document équivalent fait par l'administration fiscale de l'État ou territoire concerné.

La caution peut fournir une copie du document original. Toutefois, VEST'IMMO a le droit d'exiger la présentation de l'original. Le document doit être rédigé ou traduit en français, les montants inscrits doivent être convertis en euros.

*Source : service public.fr*

